CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E89011** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2026**

ÉDITÉ LE 06/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 92 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 92032/2010B00542

Siret : 521 453 845 00013

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 5400949

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 140764100

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 140764100

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : MARTINEAU CARRELAGE

69 BOULEVARD GEORGES POMPIDOU
85800 SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

Téléphone : 02 51 54 72 12 **Fax :** 02 51 54 02 48

Portable : 06 12 57 83 54

Responsabilité légale :
MARTINEAU NICOLAS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : carrelage.martineau@orange.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 191 514 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	9	28/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025